

# MISE À JOUR DES PROJECTIONS **ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES**

Octobre 2010



### © Sa Majesté la Reine du chef du Canada (2010) Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document doit être adressée à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

This document is also available in English.

Nº de cat. : F1-37/2010F-PDF ISBN : 978-1-100-95921-4

## Table des matières

FAITS SAILLANTS	3
1. Introduction	5
2. ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES	11
Introduction	11
Évolution et perspectives de l'économie mondiale	11
Évolution récente de l'économie canadienne	16
Évolution des marchés financiers	22
Prix des produits de base	23
Prévisions du secteur privé concernant l'économie canadienne	24
Évaluation des risques et hypothèses de planification	29
3. Perspectives financières	30
Cadre de planification budgétaire	32
Évolution des perspectives financières depuis le budget de mars 2010	33
Perspectives concernant les revenus budgétaires	36
Perspectives concernant les charges de programmes	38
Incertitude liée aux projections financières	40
Sensibilité du solde budgétaire aux chocs économiques	41

### **Faits saillants**

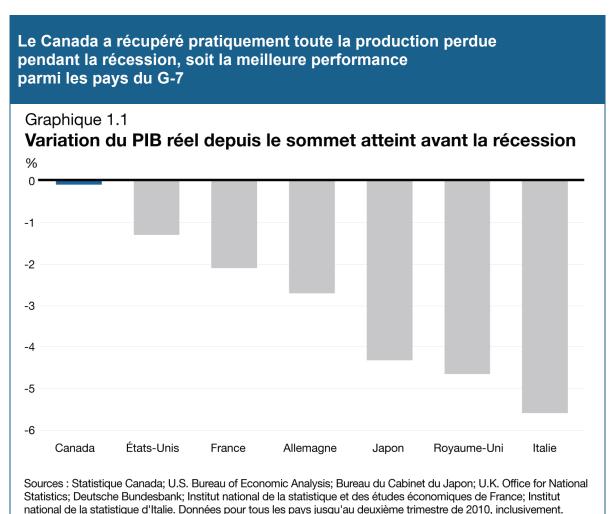
- ✓ Grâce au Plan d'action économique du Canada, l'économie canadienne continue de se remettre de la plus profonde récession mondiale depuis les années 1930.
- ✓ L'économie canadienne s'en est beaucoup mieux tirée que les autres grandes économies avancées au cours de la récession et depuis le début de la reprise, ce qui traduit les importantes mesures de stimulation adoptées et la solidité des facteurs économiques fondamentaux du Canada.
- ✓ Tous les emplois perdus au Canada au cours de la récession ont été récupérés, et près de 423 000 emplois ont été créés depuis juillet 2009.
- ✓ Le Canada a connu une forte croissance au cours des derniers mois de 2009 et au début de 2010, le produit intérieur brut (PIB) réel augmentant de 2,0 % au deuxième trimestre de 2010.
- ✓ Les économistes du secteur privé s'attendent à ce que la croissance de l'économie canadienne demeure modérée au cours de la prochaine année.
- ✓ L'incertitude entourant les perspectives de l'économie mondiale demeure vive et les risques de détérioration demeurent prépondérants, surtout à court terme.
- ✓ À la lumière des risques de détérioration des perspectives économiques, le gouvernement a ajusté à la baisse, aux fins de sa planification financière, la moyenne des prévisions du secteur privé à l'égard du PIB nominal.
- ✓ Compte tenu de l'incertitude qui persiste à l'égard de l'économie mondiale, le gouvernement continuera de cibler l'emploi et la croissance, en appliquant les mesures de stimulation de 22 milliards de dollars prévues pour la deuxième année du Plan d'action économique du Canada.
- ✓ Le 30 septembre, le gouvernement a annoncé d'autres mesures pour soutenir l'économie et l'emploi. Ainsi, il limitera l'augmentation future des cotisations d'assurance-emploi à 5 cents par tranche de 100 \$ de rémunération assurable en 2011 et à 10 cents les années suivantes. Cette mesure se traduira par un allègement de 1,2 milliard de dollars pour les employeurs et les employés, et ce, uniquement pour l'année prochaine.
- ✓ Conscient de l'importance cruciale de maintenir la santé financière du Canada, le gouvernement met en œuvre son plan en trois points conçu pour rétablir l'équilibre budgétaire, comme prévu dans le budget de 2010.

- ✓ Les projections financières décrites dans la présente mise à jour montrent que le plan du gouvernement est sur la bonne voie. En raison de l'échéance du Plan d'action économique et de la mise en œuvre des mesures d'économie annoncées dans le budget de 2010 :
  - le déficit devrait passer de 55,6 milliards de dollars en 2009-2010 à 29,8 milliards en 2011-2012, puis à 1,7 milliard d'ici 2014-2015;
  - d'ici 2015-2016, le budget fédéral devrait enregistrer un faible excédent de 2,6 milliards de dollars.
- ✓ La situation financière du Canada demeure l'une des plus robustes selon les normes internationales.
  - Le Fonds monétaire international prévoit que la situation financière de l'ensemble des administrations publiques du Canada, à savoir les administrations fédérale, provinciales, territoriales et locales combinées, sera essentiellement équilibrée d'ici 2015, soit le meilleur résultat parmi les pays du Groupe des Sept (G-7).
  - Il s'attend également à ce que le ratio de la dette nette de l'ensemble des administrations publiques canadiennes au PIB soit de loin le plus faible à l'échelle du G-7 en 2015, à tout juste 32,2 %, ce qui représente environ le tiers du ratio moyen des pays du G-7.
- ✓ Le gouvernement a pris l'engagement de rétablir l'équilibre budgétaire parce qu'il croit fondamentalement que le secteur privé est le moteur de la croissance et de la création de la richesse.
- ✓ Le rôle du gouvernement consiste à fournir l'infrastructure, les programmes et les services requis afin d'assurer la prospérité de l'économie et de la société, tout en appliquant des niveaux d'imposition concurrentiels et viables à long terme.

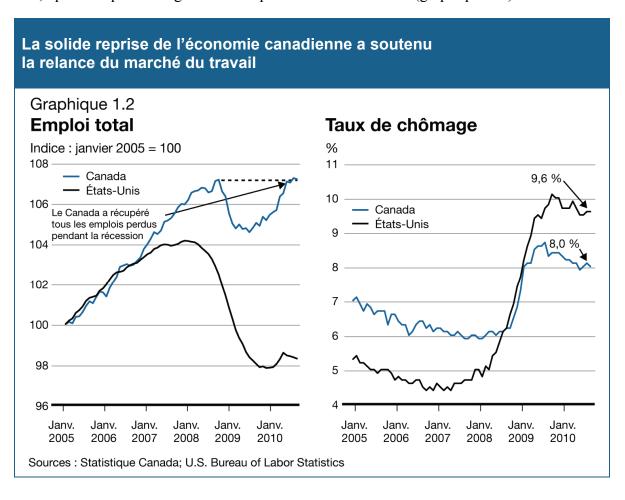
#### 1. Introduction

L'économie canadienne se remet de la récession mondiale la plus profonde qu'elle ait connue depuis les années 1930. Combiné aux solides facteurs économiques fondamentaux du Canada, dont la stabilité de son secteur financier et la robustesse de la situation financière des entreprises, des ménages et des administrations publiques, et à une politique monétaire bien ancrée, le Plan d'action économique du Canada a permis au Canada de résister à la récession mondiale mieux que la plupart des autres pays industrialisés. De fait, le Canada a recouvré la presque totalité de la production perdue pendant la récession, affichant ainsi la meilleure performance parmi les pays du Groupe des Sept (G-7) (graphique 1.1).

Le Plan d'action économique du Canada a stimulé la reprise économique. Le Plan, qui est sur la bonne voie, accorde des allègements fiscaux, des prestations d'assurance-emploi prolongées et de meilleures possibilités de formation aux chômeurs. Il finance des milliers de projets d'infrastructure d'un bout à l'autre du pays et soutient les sciences et la technologie ainsi que les industries et les collectivités touchées. En tout, le Plan d'action procure à l'économie canadienne des mesures de stimulation dont la valeur dépasse 62 milliards de dollars sur deux ans.



Grâce à la solide performance économique du Canada, depuis le début de la reprise jusqu'à maintenant, près de 423 000 emplois ont été créés au pays depuis juillet 2009, ce qui est supérieur au nombre d'emplois perdus en raison de la récession mondiale. La relance du marché du travail au Canada se démarque nettement de l'évolution de ce marché aux États-Unis. Dans ce pays, les niveaux d'emploi demeurent bien en deçà de ce qu'ils étaient avant la récession et le taux de chômage frôle son plus haut sommet enregistré en 27 ans. À l'opposé, l'économie canadienne a recouvré les emplois perdus lors de la récession et le taux de chômage est passé à 8,0 %, soit plus de 1,5 point de pourcentage de moins que celui des États-Unis (graphique 1.2).

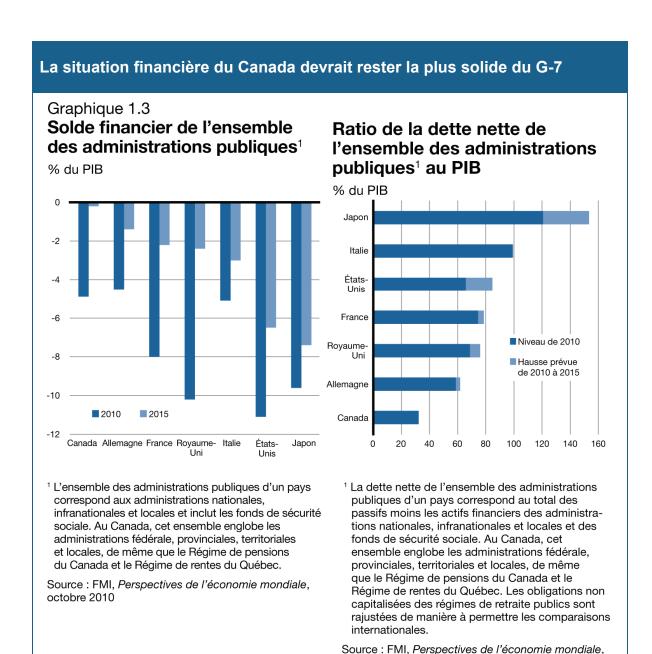


Malgré cette évolution encourageante, l'incertitude continue de planer sur l'économie mondiale. Dans de nombreux pays, la reprise économique n'est pas encore ancrée. Au Canada, la reprise s'enracine, mais le gouvernement estime que trop de Canadiens sont encore au chômage. C'est pourquoi il continue de cibler principalement ses efforts sur les emplois et la croissance. Jusqu'à la fin du présent exercice, le gouvernement continuera d'appliquer les mesures de stimulation de 22 milliards de dollars prévues pour la deuxième année du Plan d'action économique.

Le 30 septembre 2010, le gouvernement a annoncé d'autres mesures de soutien de l'économie en limitant la hausse future des cotisations d'assurance-emploi. Ainsi, cette hausse sera limitée à 5 cents par 100 \$ de rémunération assurable en 2011 et à 10 cents les années suivantes, ce qui procurera aux employeurs et aux employés un allègement d'une valeur de 1,2 milliard de dollars, et ce, uniquement pour l'année prochaine. Sans ce plafond, l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada aurait augmenté les cotisations du plein montant autorisé par la loi, soit 15 cents. En outre, le gouvernement mènera des consultations sur la façon d'améliorer davantage le mécanisme d'établissement des taux pour garantir des taux futurs plus stables et plus prévisibles tout en veillant à équilibrer le compte d'assurance-emploi au fil du temps.

Les dirigeants du G-20 ont reconnu qu'il importait de continuer de soutenir l'économie mondiale lors du sommet qu'ils ont tenu à Toronto en juin dernier. Ils ont alors indiqué qu'il fallait mener à terme les plans de stimulation en cours afin de renforcer la fragile reprise économique mondiale. Ils ont de plus fait valoir la nécessité de mettre fin aux mesures de stimulation prévues et d'instaurer des plans d'assainissement des finances publiques pour rétablir la viabilité de ces dernières.

À ce chapitre, le Canada fait figure de chef de file mondial : les niveaux d'endettement des administrations demeurent faibles par rapport au passé et, plus important encore, ces niveaux devraient demeurer faibles dans les années à venir. De fait, la situation financière du Canada demeure l'une des plus robustes selon les normes internationales. Ainsi, le Fonds monétaire international (FMI) prévoit que la situation financière de l'ensemble des administrations publiques du Canada, à savoir les administrations fédérale, provinciales, territoriales et locales combinées, sera essentiellement équilibrée d'ici 2015, ce qui correspondra au meilleur résultat parmi les pays du G-7 (graphique 1.3). Le FMI s'attend également à ce que le ratio de la dette nette de l'ensemble des administrations publiques canadiennes au PIB soit d'à peine 32,2 % en 2015, ce qui représente à peu près le tiers de la moyenne des pays du G-7 et 29,5 points de pourcentage de moins que le ratio du pays arrivant au deuxième rang à ce chapitre (l'Allemagne).

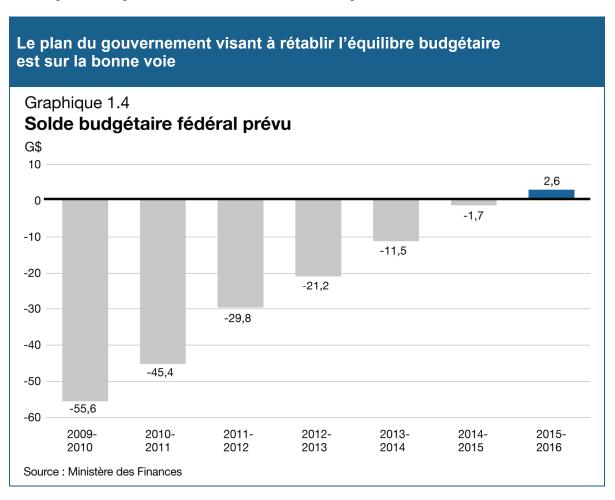


Afin de protéger et de maintenir la situation financière enviable du Canada, le gouvernement a énoncé dans le budget de 2010 un plan en trois points visant à rétablir l'équilibre budgétaire : le gouvernement mettra fin aux mesures provisoires de stimulation contenues dans le Plan d'action à mesure que l'économie reprendra de la vigueur; il a aussi annoncé un certain nombre de mesures ciblées qui limitent la croissance des dépenses de programmes directes; finalement, le gouvernement passe en revue ses opérations administratives dans le but de réduire les coûts généraux et d'améliorer la prestation des services.

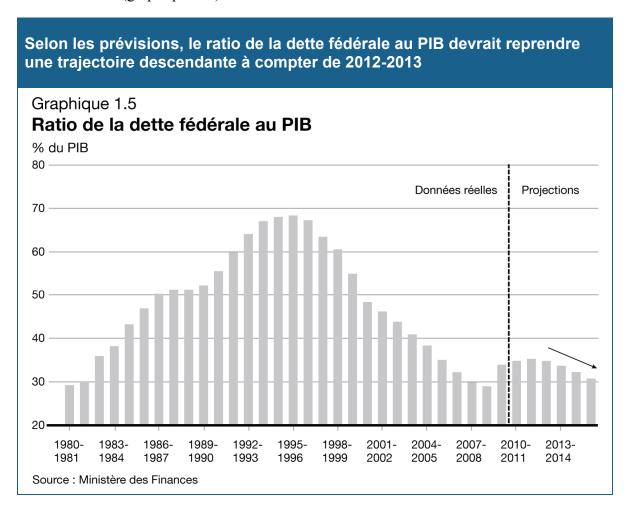
octobre 2010

Les projections financières décrites dans la présente mise à jour montrent que ce plan en trois points visant à rétablir l'équilibre budgétaire est sur la bonne voie. Par suite de l'échéance des mesures contenues dans le Plan d'action et de la mise en œuvre des mesures d'économie annoncées dans le budget de 2010, le déficit devrait diminuer, pour passer de 55,6 milliards de dollars en 2009-2010 à 29,8 milliards en 2011-2012 et s'établir à 1,7 milliard d'ici 2014-2015. En 2015-2016, le budget fédéral devrait enregistrer un faible excédent de 2,6 milliards de dollars (graphique 1.4).

Pendant plus d'une décennie, les projections financières du gouvernement se sont appuyées sur la moyenne des projections économiques du secteur privé. Cette approche est maintenue dans la présente mise à jour. Cependant, vu l'incertitude à propos des perspectives de l'économie mondiale à court terme, le gouvernement a ajusté à la baisse la moyenne des prévisions du secteur privé à l'égard du PIB nominal aux fins de sa planification financière.



Grâce au plan visant à rétablir l'équilibre budgétaire, la dette fédérale, exprimée en proportion de la taille de l'économie, devrait reprendre une trajectoire descendante d'ici 2012-2013. On prévoit ainsi que la dette fédérale du Canada, mesurée en pourcentage de l'économie, s'établira à 30,8 % d'ici 2015-2016 (graphique 1.5).



Le gouvernement a pris l'engagement de rétablir l'équilibre budgétaire parce qu'il croit fondamentalement que le secteur privé est le moteur de la croissance et de la création de la richesse. Le rôle du gouvernement consiste à fournir l'infrastructure, les programmes et les services requis pour assurer la prospérité de l'économie et de la société, en appliquant des niveaux d'imposition concurrentiels et viables à long terme.

Des budgets équilibrés et de saines finances publiques aideront le Canada à soutenir les programmes sociaux et les soins de santé dans l'avenir. Grâce aux investissements qui ont été faits aux termes du Plan d'action et au plan du gouvernement pour rétablir l'équilibre budgétaire, le Canada émergera de la récession plus fort qu'il ne l'était avant celle-ci : il disposera de taux d'imposition encore plus concurrentiels, d'une infrastructure renouvelée, d'une main-d'œuvre plus compétente et d'un important avantage tarifaire, tout en imposant moins de tracasseries administratives; il disposera aussi d'une voix plus influente en qualité de chef de file mondial du secteur financier.

## 2. Évolution et perspectives économiques

#### Introduction

L'économie canadienne s'est mieux tirée d'affaire que celles des autres grands pays avancés, tant pendant la récession qu'au cours de la reprise actuelle. Au Canada, le recul du PIB observé pendant la récession a été le plus faible parmi les pays du G-7 et, grâce à la reprise économique qui s'est amorcée, l'activité économique et la demande intérieure privée sont toutes les deux presque revenues à leurs niveaux d'avant la crise. Les solides résultats économiques du pays sont attribuables aux importantes mesures de stimulation du Plan d'action économique du Canada ainsi qu'à l'assouplissement de la politique monétaire pendant la récession et à la robustesse des facteurs économiques fondamentaux du Canada.

Pour l'avenir, les économistes du secteur privé s'attendent à ce que le Canada continue d'afficher une croissance économique modérée. La croissance du PIB réel devrait s'établir à 1,8 % au troisième trimestre de 2010, puis à environ 2,5 % au cours des trois trimestres qui suivront.

L'économie mondiale continue de se remettre de la récession mondiale la plus profonde et la plus synchronisée depuis les années 1930, avec le soutien des importantes mesures de stimulation qui ont été prises. Les pays émergents et en développement, surtout en Asie, ont été les principaux moteurs de la reprise mondiale. En revanche, dans les pays avancés, la relance a été moins vigoureuse, sous l'effet des rajustements en cours des finances publiques qui limitent la croissance de l'activité intérieure privée.

L'incertitude entourant les perspectives de l'économie mondiale demeure vive et les risques à la baisse demeurent prépondérants, surtout à court terme. Compte tenu des risques d'une performance économique inférieure aux attentes, le gouvernement a ajusté à la baisse, aux fins de planification financière, la moyenne des prévisions du secteur privé à l'égard du PIB nominal.

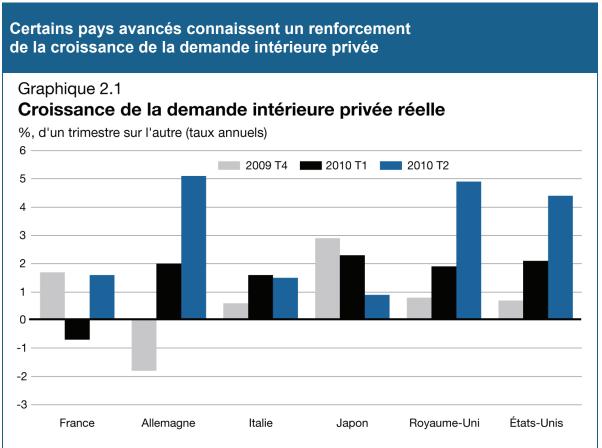
La présente section passe en revue les principaux éléments de l'évolution des économies mondiale et canadienne depuis la parution du budget de 2010. Elle décrit les prévisions économiques du secteur privé sur lesquelles reposent les projections financières à moyen terme incluses dans le présent rapport et traite des risques entourant les perspectives économiques.

### Évolution et perspectives de l'économie mondiale

À la fin de 2009 et au début de 2010, le rythme de la reprise économique mondiale était plus rapide que prévu, mais il variait considérablement d'un pays à l'autre. La reprise devrait se poursuivre, quoiqu'à un rythme modéré, et d'importants risques continuent de peser sur les perspectives mondiales.

La croissance économique constatée jusqu'à présent a été modeste dans la plupart des pays avancés comparativement aux reprises antérieures. Par contre, de nombreux pays émergents ou en développement, surtout les économies émergentes d'Asie, connaissent une forte croissance.

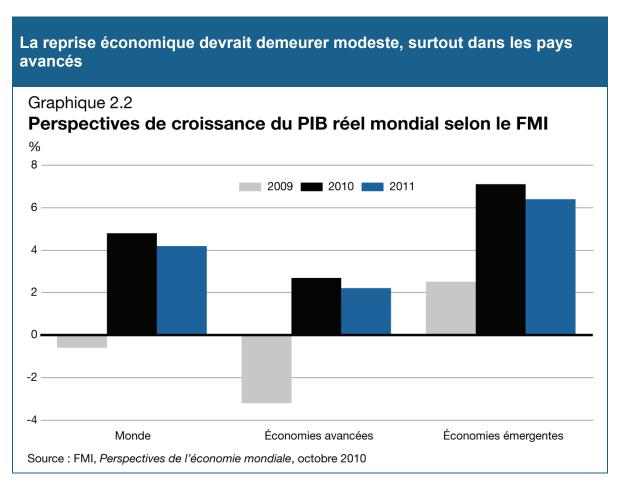
La reprise devrait demeurer modeste dans les pays avancés, où les mesures de stimulation cesseront graduellement d'être appliquées au cours des prochains trimestres et le cycle de reconstitution des stocks arrivera à terme. Compte tenu de cette situation, la durabilité de la reprise mondiale ne pourra être assurée que si les dépenses du secteur privé augmentent. Malgré des indices encourageants dans certains pays avancés, où la demande intérieure privée s'est renforcée au deuxième trimestre de 2010 (graphique 2.1), le faible taux de confiance des consommateurs, la précarité persistante de la santé financière des ménages et du secteur financier, et le fort taux de chômage freineront la croissance de la demande intérieure privée dans bien des pays avancés.



Nota – La demande intérieure privée comprend, pour tous les pays à l'exception de l'Italie, la somme des dépenses de consommation privée et de l'investissement fixe privé. Les données pour l'Italie comprennent en plus les investissements fixes publics.

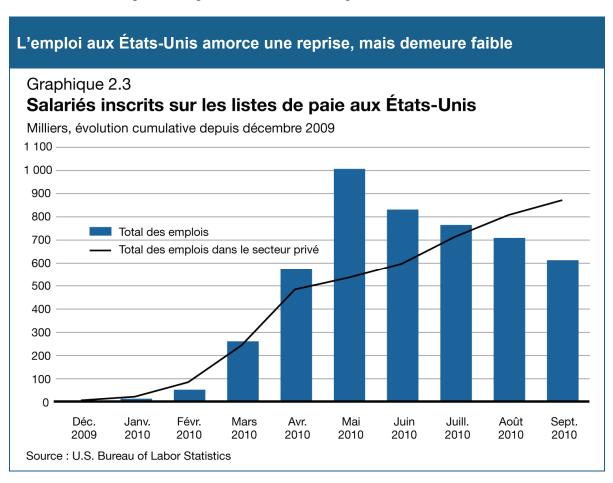
Sources : Statistique Canada; U.S. Bureau of Economic Analysis; Eurostat; U.K. Office for National Statistics; Bureau de la statistique d'Allemagne; Institut national de la statistique et des études économiques de France; Institut national de la statistique d'Italie; Institut de recherche économique et sociale du Japon; calculs du ministère des Finances

Dans l'ensemble, le FMI s'attend à ce que l'activité économique mondiale progresse de 4,8 % en 2010 et de 4,2 % en 2011, surtout grâce aux économies asiatiques en développement, dont la Chine (graphique 2.2). Dans les pays avancés, la reprise devrait demeurer plus modeste, le taux de croissance s'établissant à 2,7 % en 2010 et à 2,2 % en 2011.

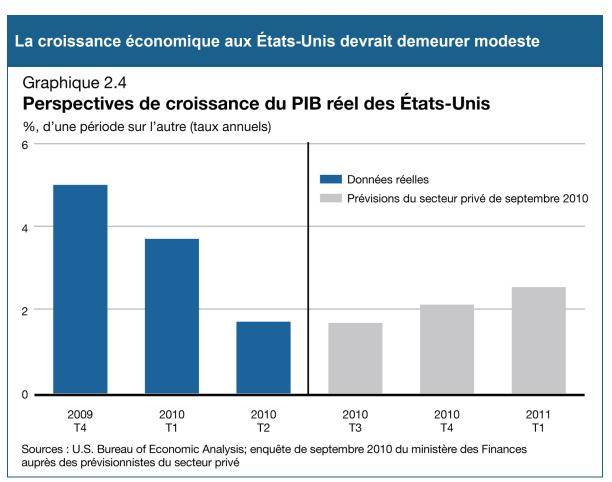


Aux États-Unis, le National Bureau of Economic Research a déclaré que la récession économique avait pris fin en juin 2009. Toutefois, la reprise y est faible comparativement aux normes historiques, surtout compte tenu de la gravité de la récession. La reprise modeste a principalement été soutenue par les mesures de stimulation stratégiques et par la fin du cycle de liquidation des stocks, dont les effets commencent à s'estomper.

La croissance économique ayant repris, les entreprises américaines ont recommencé à embaucher, quoique de façon prudente, créant près de 900 000 emplois dans le secteur privé depuis la fin de 2009 (graphique 2.3). Cependant, le taux de chômage américain continue de frôler son niveau le plus élevé des 27 dernières années, et le nombre d'emplois rémunérés est de près de 7,8 millions (5,6 %) inférieur à ce qu'il était avant la récession. La persistance du chômage et de la poursuite de l'assainissement des bilans font en sorte que la croissance de l'activité intérieure privée, et particulièrement des dépenses de consommation, demeure faible.



Le PIB réel des États-Unis a progressé de 1,7 %¹ au deuxième trimestre de 2010, après deux trimestres de croissance plus forte que prévu attribuable principalement à l'incidence des mesures de stimulation et à une forte poussée de l'investissement dans les stocks (graphique 2.4). De l'avis des prévisionnistes du secteur privé, la croissance demeurera modeste aux États-Unis au cours du second semestre de 2010 et du premier semestre de 2011, alors que ces facteurs continueront de s'atténuer. Dans l'ensemble, ils s'attendent à ce que le PIB réel des États-Unis augmente en moyenne de 2,7 % en 2010 et de 2,4 % en 2011. La persistance du taux élevé de chômage, à laquelle se greffent le désendettement en cours des ménages et des institutions financières de même que la dette publique élevée et en pleine croissance, laisse présager une reprise modeste aux États-Unis à moyen terme.

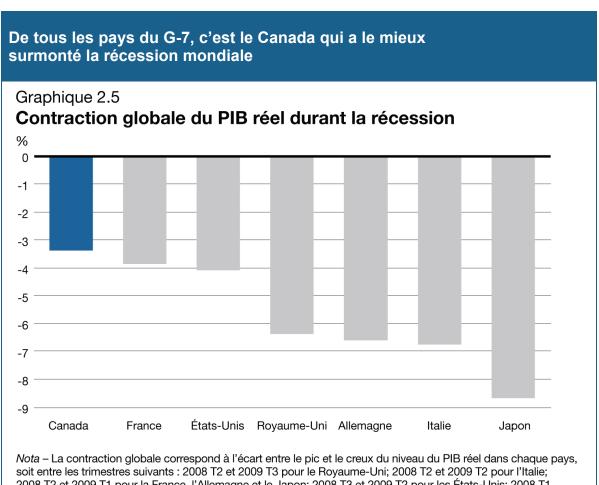


<sup>1</sup> Tous les taux de croissance présentés dans cette section sont annualisés, sauf indication contraire.

#### Évolution récente de l'économie canadienne

L'économie canadienne continue de se remettre de la récession mondiale la plus profonde qu'elle ait connue depuis les années 1930. Le Canada a mieux résisté à la récession mondiale que la plupart des autres pays industrialisés et connaît actuellement une reprise robuste. Au deuxième trimestre, le Canada est le seul pays du G-7 à avoir récupéré presque toute la production perdue pendant la récession. Il est également le seul pays du G-7 à avoir affiché une importante croissance de l'emploi depuis juin 2009.

Les nombreux atouts financiers, économiques et fiscaux du Canada, jumelés au soutien appréciable fourni par le Plan d'action économique et la politique monétaire, ont permis au Canada de surmonter la récession mondiale mieux que la plupart des autres pays industrialisés. De fait, la récession a été moins prononcée au Canada que dans les autres pays du G-7 (graphique 2.5).

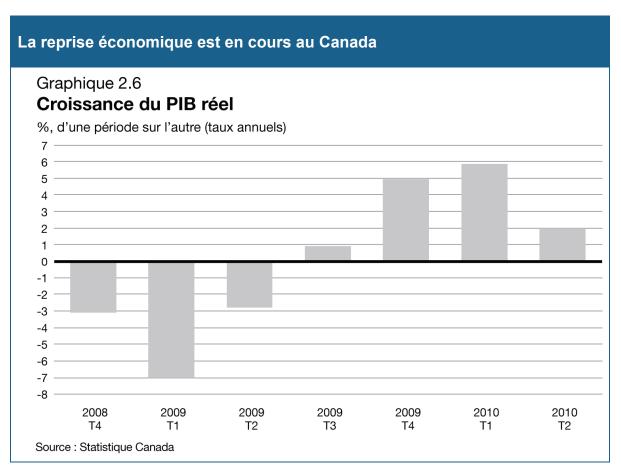


2008 T2 et 2009 T1 pour la France, l'Allemagne et le Japon; 2008 T3 et 2009 T2 pour les États-Unis; 2008 T1 et 2009 T2 pour le Canada.

Sources: Statistique Canada; U.S. Bureau of Economic Analysis; Bureau du Cabinet du Japon; U.K. Office for National Statistics; Deutsche Bundesbank; Institut national de la statistique et des études économiques de France; Institut national de la statistique d'Italie

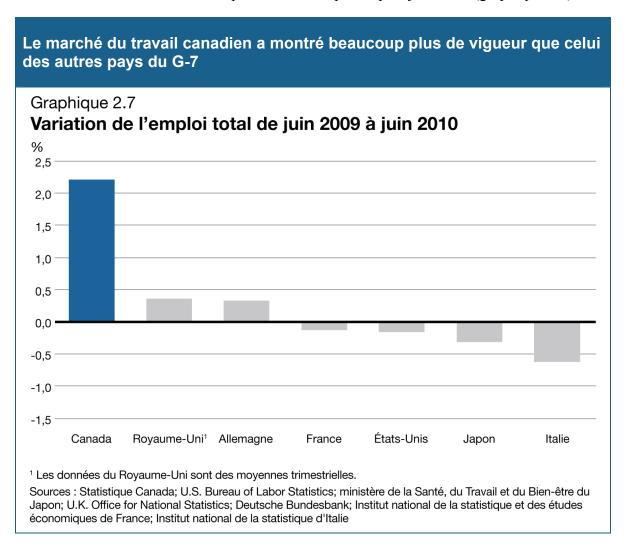
L'économie canadienne a connu quatre trimestres consécutifs de progression après la reprise de la croissance au troisième trimestre de 2009 (graphique 2.6). Après une forte croissance de 4,9 % enregistrée au quatrième trimestre de 2009 et de 5,8 % au premier trimestre de 2010, le PIB réel a augmenté de 2,0 % au deuxième trimestre de 2010. Le ralentissement de la progression au deuxième trimestre s'explique notamment par la diminution des dépenses des ménages, en particulier par la baisse des investissements dans le logement. Le secteur du logement avait été très actif à la fin de 2009 et au début de 2010, en partie sous l'effet de nombreux facteurs transitoires, et on s'attendait généralement à un ralentissement au second semestre de 2010.

En raison de la performance plus solide de l'économie canadienne, tant au cours de la récession que de la reprise actuelle, la production économique est pratiquement revenue à son niveau d'avant la récession. Le Canada est le seul pays du G-7 à avoir récupéré presque toute la production perdue depuis le début de la récession.

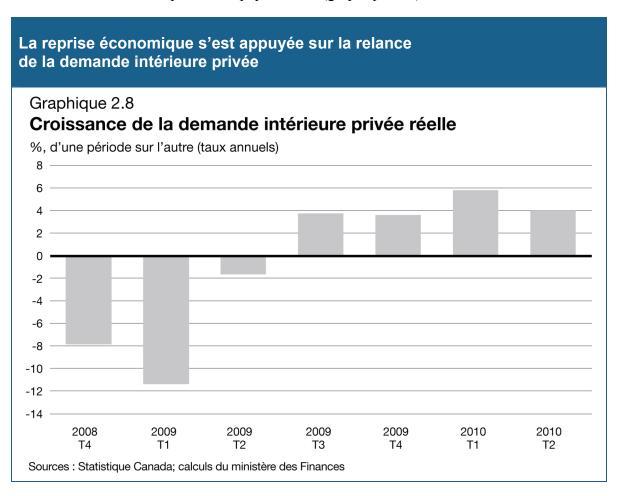


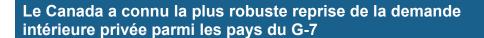
La relance de la production a entraîné celle de l'emploi au Canada. Tous les emplois perdus au Canada au cours de la récession ont maintenant été recouvrés, car près de 423 000 emplois ont été créés depuis juillet 2009, le mois où l'emploi national était à son plus bas. Grâce à la robustesse de la création d'emplois, le taux de chômage au Canada est passé d'un sommet de 8,7 % en août 2009 à 8,0 % en septembre 2010. Il s'agit d'un résultat beaucoup plus favorable que les prévisions formulées par les économistes du secteur privé à l'amorce de la récession. Au début de 2009, certains de ces économistes s'attendaient à ce que le taux de chômage grimpe jusqu'à 10 %.

La reprise du marché du travail canadien se démarque nettement de l'évolution de la situation des États-Unis, où l'emploi demeure bien en deçà des niveaux enregistrés avant la récession. Le taux de chômage dans ce pays, qui atteint 9,6 %, frôle son niveau le plus élevé des 27 dernières années et demeure de beaucoup supérieur à celui du Canada, ce qui ne s'était pas vu depuis près de trois décennies. En outre, la performance du marché du travail canadien a été supérieure à celle observée dans les autres pays du G-7, le Canada étant le seul de ces pays à afficher une croissance nettement positive de l'emploi depuis juin 2009 (graphique 2.7).



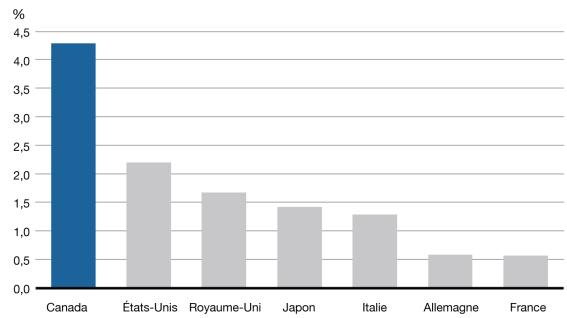
Sous l'effet favorable que le Plan d'action économique a exercé sur la confiance des consommateurs et des entreprises, la reprise économique s'est appuyée sur une robuste relance de la demande intérieure privée, qui représente la somme des dépenses de consommation et des dépenses d'entreprise (graphique 2.8). Le Canada a ainsi pu connaître la reprise la plus robuste de la demande intérieure privée des pays du G-7 (graphique 2.9).





### Graphique 2.9

# Croissance de la demande intérieure privée réelle, du deuxième trimestre de 2009 au deuxième trimestre de 2010

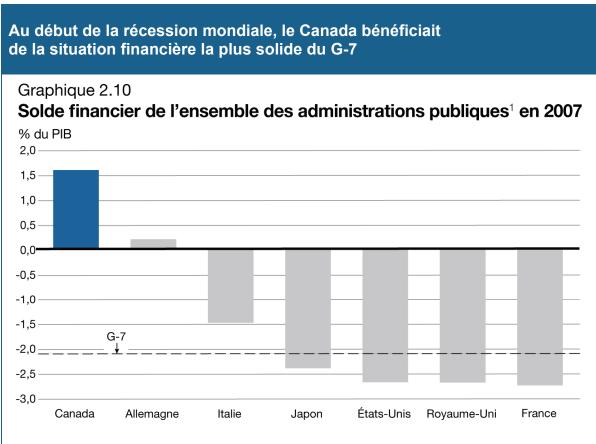


Nota – La demande intérieure privée comprend, pour tous les pays à l'exception de l'Italie, la somme des dépenses de consommation privée et de l'investissement fixe privé. Les données pour l'Italie comprennent en plus les investissements fixes publics.

Sources: Statistique Canada; U.S. Bureau of Economic Analysis; Eurostat; U.K. Office for National Statistics; Bureau fédéral de la statistique d'Allemagne; Institut national de la statistique et des études économiques de France; Institut national de la statistique d'Italie; Institut de recherche économique et sociale du Japon; calculs du ministère des Finances

La performance économique solide du Canada est attribuable à l'incidence des importantes mesures de stimulation budgétaires qui ont été appliquées en temps opportun, notamment dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, de même qu'à plusieurs autres atouts importants.

Les institutions financières du Canada, notamment, étaient mieux capitalisées et avaient moins recours à l'effet de levier que celles d'autres pays lorsque la récession mondiale s'est amorcée. Elles continuent d'être considérées comme les plus saines au monde. En fait, le Forum économique mondial a déterminé que le système bancaire du Canada est le plus solide au monde, et ce, pour la troisième année de suite. En outre, le Canada se trouvait en position de force au moment d'intervenir face à la crise et est sorti de la récession plus fort que de nombreux autres pays avancés, grâce à la robuste santé financière de ses ménages et de ses entreprises, à l'incidence continue des réductions d'impôt de portée générale mises en œuvre antérieurement et à une situation financière solide. De fait, le Canada est le seul pays du G-7 à avoir constamment enregistré des excédents budgétaires au cours des années ayant précédé la récession mondiale (graphique 2.10).



Nota - La moyenne pour le G7 est calculée selon la parité des pouvoirs d'achat.

Source: FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2010

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'ensemble des administrations publiques d'un pays correspond aux administrations nationales, infranationales et locales et inclut les fonds de sécurité sociale. Au Canada, il englobe les administrations fédérale, provinciales, territoriales et locales, de même que le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec.

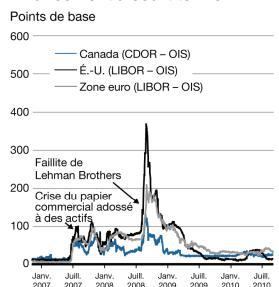
### Évolution des marchés financiers

La conjoncture financière mondiale s'est nettement améliorée depuis la crise financière mondiale de la fin de 2008 et du début de 2009, grâce aux mesures prises par les gouvernements du monde entier. Les coûts d'emprunt des banques et des sociétés ont fléchi considérablement tout au long de 2009 et sont légèrement supérieurs à ce qu'ils étaient avant la crise (graphique 2.11). Il a en résulté une amélioration marquée de l'activité économique mondiale.

# Les conditions observées sur les marchés financiers sont nettement meilleures qu'au début de 2009

## Graphique 2.11

# Écarts de taux d'intérêt – Financement à court terme



Nota – Ces écarts constituent une mesure du coût de financement des banques par rapport à un taux sans risque; ils permettent d'évaluer les tensions du marché financier et les pressions financières s'exerçant sur les banques. Le taux de swap indiciel à un jour (overnight-index swap, ou OIS) est utilisé à titre de valeur estimative des taux prévus de financement à un jour. Le LIBOR est le taux interbancaire offert à Londres, tandis que le CDOR désigne le taux offert par les courtiers canadiens. Données quotidiennes consignées jusqu'au 6 octobre 2010 inclusivement. Source : Bloomberg

# Écart de rendement des obligations à long terme des sociétés



Nota – Ces écarts correspondent à la différence de rendement entre les obligations des sociétés et celles des administrations publiques pour les échéances de 7 à 10 ans. Données hebdomadaires consignées jusqu'au 1er octobre 2010 inclusivement.

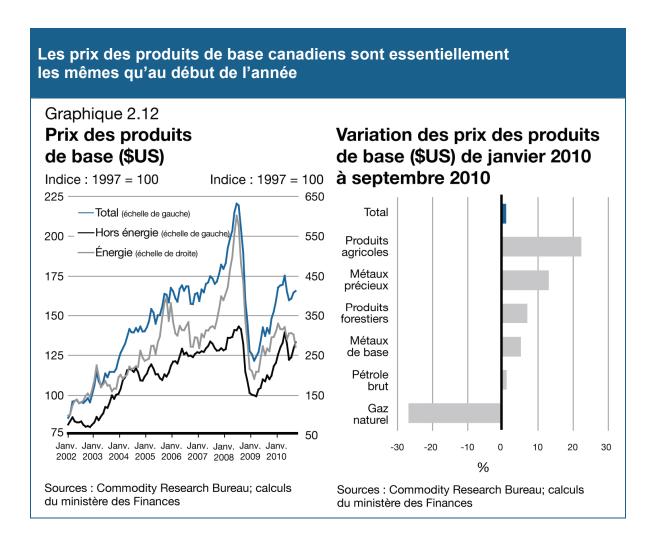
Source: Merrill Lynch

Plus tôt cette année, les marchés financiers ont commencé à s'inquiéter davantage de la viabilité des finances publiques de nombreux pays européens, ce qui a fait augmenter les coûts d'emprunt de ces pays et s'est traduit par une volatilité considérable sur les marchés financiers mondiaux. Ces derniers mois, les importantes mesures de rétablissement de la viabilité financière à moyen terme adoptées par ces pays ont modéré cette volatilité, mais il subsiste encore beaucoup d'incertitude. Cette évolution fait bien ressortir la fragilité des conditions financières à l'échelle mondiale.

La crise financière a nettement moins marqué le Canada que d'autres pays, les coûts d'emprunt y demeurant relativement faibles et la croissance du crédit, solide. De même, la remontée des prix mondiaux de la plupart des produits de base fabriqués au Canada, à laquelle s'ajoutent les solides facteurs économiques fondamentaux du Canada, a accru l'attrait des actifs financiers canadiens aux yeux des investisseurs internationaux, ce qui a maintenu les taux obligataires à un faible niveau et soutenu le dollar canadien.

#### Prix des produits de base

Les prix mondiaux de la plupart des produits de base fabriqués au Canada ont connu une progression marquée par rapport aux creux observés au début de 2009 et, en moyenne, sont demeurés essentiellement les mêmes depuis le début de l'année (graphique 2.12). Les prix des produits de base hors énergie ont, en général, augmenté considérablement, sous l'effet de solides hausses du prix des métaux précieux, l'accroissement de l'aversion pour le risque des investisseurs ayant soutenu nettement la demande, de sorte que le prix de l'or a atteint un sommet inégalé. Des gains ont également été réalisés dans les prix des produits de base agricoles, ce qui découle essentiellement de facteurs d'offre fondés sur les conditions climatiques, tandis que certains indices de stabilisation du marché du logement américain ont soutenu les prix des produits forestiers.



Pour leur part, les prix de l'énergie ont affiché un modeste recul depuis le début de l'année, mais ils demeurent bien au-dessus des niveaux observés au début de 2009. Le prix du gaz naturel a baissé, en partie parce que l'accroissement de l'offre de gaz de schiste aux États-Unis laisse entendre que les réserves recouvrables de ce pays ont considérablement augmenté. L'augmentation modeste des prix du pétrole par suite de la reprise de l'économie mondiale a compensé partiellement cette baisse. Actuellement, les contrats à terme normalisés semblent indiquer que les marchés financiers s'attendent à une hausse graduelle des prix du pétrole brut et du gaz naturel au cours des cinq prochaines années sous l'effet de la relance économique.

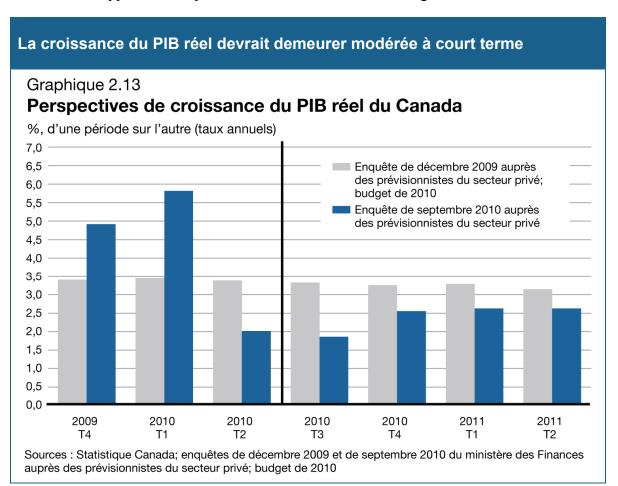
### Prévisions du secteur privé concernant l'économie canadienne

Le ministère des Finances mène périodiquement une enquête auprès des prévisionnistes du secteur privé afin de connaître leur opinion concernant les perspectives de l'économie canadienne. Les prévisions économiques exposées dans cette section sont fondées sur une enquête réalisée en septembre 2010, à laquelle ont participé 15 prévisionnistes du secteur privé.

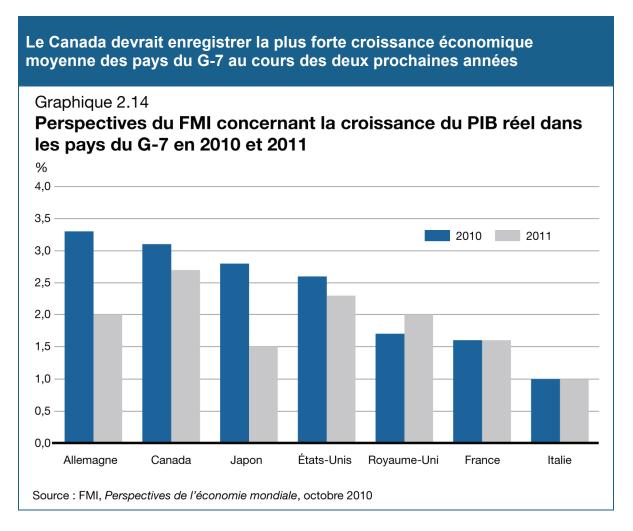
L'enquête de septembre 2010 a été menée auprès de prévisionnistes des organisations suivantes du secteur privé : Bank of America Merrill Lynch, Banque Royale du Canada, Banque Scotia, BMO Marchés des capitaux, Caisse de dépôt et placement du Québec, Conference Board du Canada, Desjardins, Deutsche Bank (Canada), Financière Banque Nationale, Groupe financier Banque TD, IHS Global Insight, Marchés mondiaux CIBC, UBS Securities Canada, Université de Toronto (Policy and Economic Analysis Program) et Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

Au quatrième trimestre de 2009 et au premier trimestre de 2010, la croissance du PIB réel a été nettement supérieure aux prévisions du secteur privé énoncées dans le budget de mars 2010 (graphique 2.13); toutefois, au deuxième trimestre de 2010, elle a été inférieure au taux prévu. Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent maintenant à une progression de 1,8 % du PIB réel au troisième trimestre et de 2,5 % au quatrième trimestre de 2010. La croissance devrait demeurer modérée au premier semestre de 2011.

Dans l'ensemble, selon l'enquête de septembre 2010 menée auprès des prévisionnistes du secteur privé, on s'attend à ce qu'au cours des cinq prochaines années, la trajectoire prévue du PIB nominal, qui constitue la mesure la plus vaste de l'assiette fiscale, soit généralement conforme aux hypothèses de planification contenues dans le budget de 2010.



Les prévisions économiques de l'enquête de septembre 2010 sont conformes aux prévisions courantes du FMI pour le Canada. Le FMI et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) s'attendent tous les deux à ce que le Canada affiche la croissance économique moyenne la plus forte parmi les pays du G-7 pour les deux prochaines années (graphique 2.14).



Les présentes prévisions économiques englobent le point de vue du secteur privé selon lequel les prix des biens et services produits au Canada et les prix à la consommation, mesurés respectivement par l'inflation du PIB et par l'inflation de l'indice des prix à la consommation, évolueront de façon similaire au cours de la période de projection, augmentant d'environ 2 % en moyenne au cours des cinq prochaines années.

Les prévisions économiques de l'enquête de septembre 2010 indiquent qu'on ne s'attend pas à ce que la croissance économique faible de 2008 et négative de 2009 soit compensée par une croissance plus forte à moyen terme. Autrement dit, le taux moyen prévu de croissance économique entre 2010 et 2015 ne dépasse pas celui qui avait été anticipé pour cette même période par les prévisionnistes du secteur privé avant la récession. La moyenne des prévisions du secteur privé à l'égard de l'inflation, d'après l'enquête de septembre, est conforme à l'hypothèse d'une stabilité des prix des produits de base au cours des cinq prochaines années.

Compte tenu du ralentissement prévu de la croissance au second semestre de 2010 et au premier semestre de 2011, les prévisionnistes ont abaissé leurs projections des taux d'intérêt pour toute la période de prévision. Comparativement aux prévisions établies dans le budget de 2010, les taux des bons du Trésor à 3 mois devraient être inférieurs d'environ 50 points de base entre 2010 et 2014 tandis que les taux des obligations du gouvernement à 10 ans devraient reculer de quelque 75 points de base en moyenne.

En raison de la solide performance du marché du travail depuis le budget de 2010, les économistes du secteur privé prévoient maintenant un taux de chômage de 8,0 % en 2010, en baisse par rapport au taux prévu de 8,5 % énoncé dans le budget. Le taux de chômage pour 2011 a également été révisé à la baisse, à 7,7 %; il devrait continuer de régresser progressivement jusqu'à la fin de la période de prévision.

L'incertitude entourant les perspectives économiques demeure vive. À court terme, les attentes du secteur privé concernant la croissance au troisième trimestre de 2010 varient sensiblement par rapport à la moyenne de 1,8 %, se situant dans une fourchette qui s'étend de 0,7 % à 3,0 %. En outre, l'incertitude relative aux perspectives à moyen terme, illustrée par l'écart entre la moyenne des trois prévisions les plus élevées et des trois prévisions les moins élevées concernant le PIB nominal, demeure quelque peu élevée par rapport aux données historiques, mais il a sensiblement diminué au cours de la dernière année. L'écart des prévisions pour 2014 est de 57 milliards de dollars, ce qui reste à peu près inchangé par rapport au budget de 2010 mais est nettement inférieur à l'écart record de 98 milliards dans les prévisions portant sur un horizon de cinq ans formulées en vue de la *Mise à jour des projections économiques et financières* de septembre 2009.

Tableau 2.1 Évolution des prévisions économiques moyennes du secteur privé

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2010- 2014
		(%	%, sauf ir	ndication	contraire	)	
Croissance du PIB réel		•			•		
Enquête de décembre 2009/budget de 2010	2,6	3,2	3,0	2,8	2,6	_	2,9
Enquête de juin 2010	3,5	2,9	2,8	2,8	2,5	2,5	2,9
Enquête de septembre 2010/Mise à jour de 2010	3,0	2,5	2,8	2,9	2,6	2,5	2,8
Inflation du PIB	-,-	, ,	, -	,-	, -	,-	, -
Enquête de décembre 2009/budget de 2010	2,2	2,1	2,2	2,1	2,0	_	2,1
Enquête de juin 2010	3,2	2,2	2,2	2,1	2,0	2,0	2,3
Enquête de septembre 2010/Mise à jour de 2010	2,8	2,0	2,3	2,0	2,0	1,9	2,2
Croissance du PIB nominal	_,-	_,-	_,-	_,-	_,-	,,,	
Enquête de décembre 2009/budget de 2010	4,9	5,4	5,3	4,9	4,7	_	5,0
Enquête de juin 2010	6,8	5,2	5,1	4,9	4,6	4,5	5,3
Enquête de septembre 2010/Mise à jour de 2010	5,9	4,6	5,2	5,0	4,6	4,4	5,0
Niveau du PIB nominal (G\$)	0,0	1,0	0,2	0,0	1,0	.,,,	
Enquête de décembre 2009/budget de 2010	1 601	1 688	1 778	1 865	1 953	_	_
Enquête de juin 2010	1 631	1 716	1 802	1 890	1 977	2 066	
Enquête de juii 2010  Enquête de septembre 2010/Mise à jour de 2010	1 618	1 692	1 780	1 868	1 954	2 039	_
Différence (mise à jour - budget)	17	4	2	3	1 954	2 039	
Taux des bons du Trésor à 3 mois		7	_	J			
Enquête de décembre 2009/budget de 2010	0,7	2,4	3,8	4,3	4,4		3,1
Enquête de decembre 2009/budget de 2010 Enquête de juin 2010	0,7	2,4	3,4	3,9	4,4	4,3	2,9
Enquête de septembre 2010/Mise à jour de 2010	0,7	1,6	2,7	3,5	4,0	4,0	2,5
Taux des obligations du gouvernement du Canada	0,0	1,0	۷,۱	3,3	4,0	7,0	2,0
à 10 ans							
Enquête de décembre 2009/budget de 2010	3,7	4,3	4,9	5,2	5,3	_	4,7
Enquête de juin 2010	3,6	4,1	4,5	4,9	5,1	5,2	4,4
Enquête de septembre 2010/Mise à jour de 2010	3,2	3,3	4,0	4,6	4,8	4,9	4,0
Taux de change (cents US/\$CAN)	0,2	0,0	1,0	1,0	1,0	1,0	.,.
Enquête de décembre 2009/budget de 2010	95,5	98,3	97,7	99,3	98,5	_	97,9
Enquête de decembre 2009/budget de 2010 Enquête de juin 2010	93,3 97,2	98,0	97,7	99,5 96,5	96,3	95,8	97,1
Enquête de septembre 2010/Mise à jour de 2010	95,8	96,7	98,2	98,0	97,5	97,0	97,2
Taux de chômage	30,0	50,1	50,2	30,0	31,0	57,0	
Enquête de décembre 2009/budget de 2010	8,5	7,9	7,4	6,9	6,6		7,4
Enquête de juin 2010	8,0	7,9 7,6	7, <del>4</del> 7,2	6,8	6,6	6,5	7,2
Enquête de septembre 2010/Mise à jour de 2010	8,0	7,0	7,2	7,0	6,8	6,6	7,4
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	0,0	1,1	7,4	7,0	0,0	0,0	
Inflation de l'indice des prix à la consommation	17	2.2	2.1	2.1	2.1		2.0
Enquête de décembre 2009/budget de 2010	1,7	2,2	2,1	2,1	2,1	2.0	2,0
Enquête de juin 2010	2,0 1,7	2,3 2,2	2,2	2,1	2,0	2,0	2,1
Enquête de septembre 2010/Mise à jour de 2010	1,7	2,2	2,1	2,1	2,0	2,0	2,0
Croissance du PIB réel aux États-Unis	0.7	2.0	2.4	2.4	2.0		2.0
Enquête de décembre 2009/budget de 2010	2,7	3,0	3,4	3,1	2,9	-	3,0
Enquête de juin 2010	3,2	2,9	3,2	3,2	3,0	2,8	3,1
Enquête de septembre 2010/Mise à jour de 2010	2,7	2,4	3,0	3,1	3,0	2,7	2,8

Sources : Budget de 2010; enquêtes menées par le ministère des Finances auprès des prévisionnistes du secteur privé en décembre 2009, juin 2010 et septembre 2010

### Évaluation des risques et hypothèses de planification

Le 4 octobre 2010, le ministre des Finances a rencontré des économistes du secteur privé afin de discuter des perspectives économiques établies lors de l'enquête de septembre 2010, ainsi que des risques qui s'y rattachent.

Les économistes ont souligné que les perspectives économiques mondiales demeuraient très incertaines à court terme. Même si la reprise de l'économie mondiale se poursuit, son rythme est encore fragile et inégal en raison de certains facteurs de risque.

Dans la plupart des économies avancées, notamment aux États-Unis, la demande intérieure privée a été faible, la reprise étant largement appuyée par les mesures de stimulation publiques et la reconstitution des stocks. Cela présente le risque que la croissance de l'économie mondiale soit plus faible que prévu à court terme si la demande intérieure privée ne progresse pas selon les attentes. Par contre, certains économistes du secteur privé ont fait remarquer qu'il est possible que la reprise de la demande intérieure privée soit plus forte que prévu dans ces pays, puisque les prévisions de croissance ont déjà fait l'objet d'une forte révision à la baisse.

En outre, bien que l'intervention stratégique menée en réponse à la crise de la dette souveraine en Europe ait permis d'atténuer efficacement la pression exercée sur les marchés financiers, la possibilité de nouvelles tensions pourrait éventuellement influer de façon négative sur le système financier international, et le Canada ne serait pas à l'abri de ces retombées.

Ces défis planétaires, et plus particulièrement l'incertitude au sujet de la vigueur de la reprise aux États-Unis, représentent un risque pour les perspectives économiques et financières du Canada, surtout à court terme. Compte tenu de la prépondérance des risques à la baisse pour les perspectives de l'économie mondiale, le gouvernement a jugé bon d'ajuster à la baisse la prévision du secteur privé à l'égard du PIB nominal aux fins de sa planification financière.

À la suite de cet ajustement, on suppose que le PIB nominal en 2011 et 2012 sera inférieur de 10 milliards de dollars aux projections de l'enquête de septembre 2010 auprès du secteur privé (tableau 2.2). Cela équivaut à une baisse de 0,5 point de pourcentage en taux annuels, de la croissance économique prévue pour les quatre trimestres débutant au troisième trimestre de 2010. L'ajustement en fonction du risque associé aux conditions économiques actuelles a été réduit, et passe à 7,5 milliards en 2013 et à 5,0 milliards par la suite, puisqu'on estime que le risque de détérioration des perspectives à long terme est maintenant plus faible. Le gouvernement continuera d'analyser l'évolution de la situation économique et les risques afin de déterminer s'il convient de maintenir cet ajustement à la baisse en fonction du risque.

Tableau 2.2 Comparaison des hypothèses de planification de la Mise à jour

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
			(G	G\$)		
PIB nominal						
Enquête de septembre 2010 auprès du secteur privé	1 618	1 692	1 780	1 868	1 954	2 039
Mise à jour de 2010 – Planification financière	1 616	1 682	1 770	1 861	1 949	2 034
Ajustement en fonction du risque	-2,0	-10,0	-10,0	-7,5	-5,0	-5,0

## 3. Perspectives financières

Le plan du gouvernement pour rétablir l'équilibre budgétaire à moyen terme suit son cours. En raison de l'arrivée à terme des mesures du Plan d'action économique ainsi que de la mise en œuvre des mesures d'économie annoncées dans le budget de 2010, le déficit devrait diminuer, passant de 55,6 milliards de dollars en 2009-2010 à 29,8 milliards en 2011-2012. D'ici 2015-2016, on prévoit un faible excédent budgétaire de 2,6 milliards. Cette projection repose sur la moyenne des prévisions économiques du secteur privé, ajustée en fonction des risques de détérioration dont il a été question précédemment.

Tableau 3.1 **État sommaire des opérations** 

		Projections							
	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016		
				(G\$)					
Revenus budgétaires	218,6	232,5	246,3	261,2	277,7	293,2	305,9		
Charges de programmes	244,8	246,6	242,7	246,1	251,7	257,2	265,4		
Frais de la dette publique	29,4	31,3	33,4	36,4	37,5	37,8	37,8		
Total des charges	274,2	277,8	276,1	282,5	289,2	295,0	303,3		
Solde budgétaire	-55,6	-45,4	-29,8	-21,2	-11,5	-1,7	2,6		
Dette fédérale	519,1	564,5	594,2	615,5	627,0	628,7	626,1		
% du PIB									
Revenus budgétaires	14,3	14,4	14,6	14,8	14,9	15,0	15,0		
Charges de programmes	16,0	15,3	14,4	13,9	13,5	13,2	13,0		
Frais de la dette publique	1,9	1,9	2,0	2,1	2,0	1,9	1,9		
Solde budgétaire	-3,6	-2,8	-1,8	-1,2	-0,6	-0,1	0,1		
Dette fédérale	34,0	34,9	35,3	34,8	33,7	32,3	30,8		

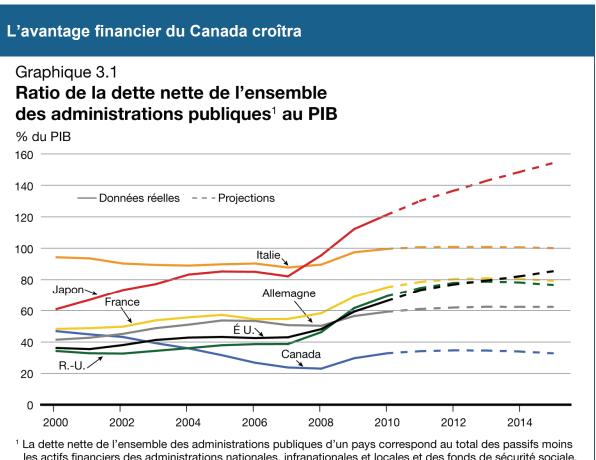
Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Exprimé en proportion de la taille de l'économie, le déficit budgétaire devrait diminuer, passant de 3,6 % du PIB en 2009-2010 à 2,8 % en 2010-2011. Selon les projections, le déficit devrait diminuer graduellement pendant la période de prévisions. De fait, un léger déficit de 0,1 % du PIB est prévu d'ici 2014-2015. En 2015-2016, un faible excédent de 0,1 % du PIB est prévu.

Pour l'ensemble des administrations publiques, ce qui englobe les administrations fédérale, provinciales, territoriales et locales, le FMI prévoit que le Canada atteindra dans l'ensemble l'équilibre en 2015, et connaîtra alors la meilleure situation financière des pays du G-7.

La dette fédérale, mesurée selon la taille de l'économie, devrait constamment diminuer à compter de 2012-2013 à mesure que l'économie croîtra et que l'équilibre budgétaire sera rétabli. D'ici 2015-2016, le ratio de la dette au PIB devrait diminuer à 30,8 %.

Le Canada bénéficie d'une situation financière enviable; le niveau de la dette est faible à l'échelle internationale et par rapport aux données historiques, et il devrait le demeurer au cours des prochaines années. Après avoir atteint un sommet en 1995, le ratio de la dette nette de l'ensemble des administrations publiques du Canada au PIB avait chuté de 48,3 points de pourcentage en 2008, pour ne représenter que 22,4 %. Pour l'avenir, le FMI prévoit que le Canada maintiendra un ratio de la dette au PIB faible et suivant une trajectoire descendante, qui sera de loin inférieur à celui des autres pays du G-7 (graphique 3.1).



<sup>1</sup> La dette nette de l'ensemble des administrations publiques d'un pays correspond au total des passifs moins les actifs financiers des administrations nationales, infranationales et locales et des fonds de sécurité sociale. Au Canada, cet ensemble englobe les administrations fédérale, provinciales, territoriales et locales, de même que le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec. Les obligations non capitalisées des régimes de retraite publics sont rajustées de manière à permettre les comparaisons internationales.

Source: FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2010

La saine gestion financière, fondée sur le principe voulant que les administrations publiques devraient vivre selon leurs moyens, est la pierre angulaire de la stratégie économique du gouvernement. Un budget équilibré ne constitue pas une fin en soi, mais bien une façon de créer de meilleurs emplois et de renforcer une croissance durable. Les budgets équilibrés réduisent au minimum les revenus absorbés par le paiement des intérêts sur la dette, ce qui favorise une augmentation des investissements dans des domaines cruciaux pour la croissance à long terme et la prospérité, notamment l'infrastructure, l'éducation et la formation, et les soins de santé. Les budgets équilibrés inspirent confiance aux Canadiens en leur indiquant que les niveaux d'imposition et de services publics seront viables à long terme, qu'ils permettront d'éviter des hausses d'impôt futures ou la réduction des services en raison du vieillissement de la population. L'équilibre budgétaire favorise également des taux d'intérêt bas et protège le Canada contre la hausse des primes de risque et l'augmentation des coûts d'emprunt observée récemment dans les pays aux prises avec des fardeaux de la dette élevés et croissants.

#### Cadre de planification financière

Par souci d'objectivité et de transparence, les prévisions économiques qui sous-tendent les projections financières du gouvernement sont fondées sur la moyenne des prévisions économiques du secteur privé. Ce processus est en place depuis plus d'une décennie, et il a été suivi aux fins de la présente *Mise à jour des projections économiques et financières*. Toutefois, comme il est indiqué précédemment, les prévisions moyennes du secteur privé à l'égard du PIB nominal sont ajustées à la baisse aux fins de planification financière pour tenir compte des risques de détérioration des perspectives économiques à court terme.

Plus précisément, les prévisions du secteur privé à l'égard du PIB nominal ont été ajustées à la baisse de 2,0 milliards de dollars en 2010, de 10,0 milliards en 2011 et 2012, de 7,5 milliards en 2013, et de 5,0 milliards en 2014 et 2015. En conséquence, les projections de revenus diminuent de 0,3 milliard de dollars en 2010-2011, de 1,5 milliard en 2011-2012 et en 2013-2014, de 1,1 milliard en 2013-2014 et de 0,8 milliard en 2014-2015 et en 2015-2016 (tableau 3.2).

Tableau 3.2 Comparaison des hypothèses de planification de la Mise à jour des projections économiques et financières

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
			(GS	5)		
PIB nominal						
Enquête de septembre 2010 auprès du secteur privé Hypothèses de planification financière de la	1 618	1 692	1 780	1 868	1 954	2 039
Mise à jour de 2010	1 616	1 682	1 770	1 861	1 949	2 034
Ajustement en fonction du risque	-2,0	-10,0	-10,0	-7,5	-5,0	-5,0
	2010- 2011	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016
Incidence de l'ajustement en fonction du risque sur les revenus	-0,3	-1,5	-1,5	-1,1	-0,8	-0,8

# Évolution des perspectives financières depuis le budget de mars 2010

Tableau 3.3 Sommaire de l'évolution des perspectives financières depuis le budget de mars 2010

	_	Projections					
	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016
				(G\$)			
Solde budgétaire en mars 2010	-53,8	-49,2	-27,6	-17,5	-8,5	-1,8	s.o.
Décisions stratégiques et modifications comptables depuis le budget de 2010 Modification comptable –							
paiements transitoires	-5,6	3,8	1,9				
Réduction du taux de cotisation d'assurance-emploi Autres mesures		-0,3 -0,5	-1,3 -1,8	-1,9 -0,2	-1,8 -0,2	0,3 -0,2	
Total partiel	-5,6	3,0	-1,2	-2,1	-1,9	0,1	
Évolution de la situation économique et financière							
Revenus	4,7	1,8	0,1	-1,8	-2,0	-2,8	
Charges de programmes	-1,3	-0,8	-1,4	-0,8	-0,2	0,8	
Frais de la dette publique	0,5	0,1	1,9	2,5	2,3	2,8	
Total partiel	3,8	1,2	0,6	-0,1	0,0	0,7	
Incidence de l'ajustement en fonction du risque sur les revenus		-0,3	-1,5	-1,5	-1,1	-0,8	-0,8
Mise à jour de 2010 – Solde budgétaire	-55,6	-45,4	-29,8	-21,2	-11,5	-1,7	2,6

Nota – Une valeur négative est associée à une augmentation des dépenses ou à une diminution des revenus, et à une détérioration correspondante du solde budgétaire. Une valeur positive est associée à une diminution des dépenses ou à une augmentation des revenus, et à une amélioration du solde budgétaire.

Dans l'ensemble, la situation financière du gouvernement est généralement conforme aux prévisions du budget de mars 2010. Le plan du gouvernement visant le rétablissement de l'équilibre budgétaire à moyen terme suit son cours, et les déficits prévus devraient diminuer constamment au cours de la période de projection (tableau 3.3).

En 2009-2010, le déficit s'est élevé à 55,6 milliards de dollars. Ce résultat est principalement attribuable à la comptabilisation d'un montant de 5,6 milliards de dollars consenti au titre de l'aide transitoire relativement aux récentes décisions fiscales des provinces, et dont les paiements se feront en 2010-2011 et en 2011-2012. Dans les prévisions du budget de mars 2010, les paiements d'aide transitoire ont été comptabilisés sous forme de paiements annuels échelonnés entre 2009-2010 et 2011-2012. Au moment de finaliser les états financiers de 2009-2010, et après discussion avec le personnel du Bureau du vérificateur général du Canada, on a déterminé que le total des paiements de transition devait être comptabilisé en 2009-2010 puisque les provinces respectaient alors tous les critères d'admissibilité pertinents.

En l'absence de cette modification comptable, le déficit en 2009-2010 aurait été inférieur de 3,8 milliards aux prévisions du budget de mars 2010. En conséquence, le déficit budgétaire prévu pour 2010-2011 est de 3,8 milliards inférieur aux prévisions du budget de 2010. Cette modification comptable entraîne une diminution des projections à l'égard du déficit budgétaire, par rapport à celles énoncées dans le budget de 2010, de 3,8 milliards pour 2010-2011 et de 1,9 milliard pour 2011-2012.

Le 30 septembre 2010, le gouvernement a pris des mesures pour appuyer la relance de l'économie en limitant la hausse éventuelle des taux de cotisation de l'assurance-emploi à 0,05 \$ par tranche de 100 \$ de rémunération assurable en 2011, et à 0,10 \$ par la suite. En vertu du nouveau plafond, le taux de cotisation des employés ne pourra pas dépasser 1,78 \$ en 2011. Ces nouveaux plafonds devraient entraîner une baisse des taux de cotisation d'assurance-emploi et des revenus à court et à moyen terme, ce qui accroîtra le déficit budgétaire global. Puisque la démarche actuelle de fixation des taux est conçue pour assurer l'équilibre du compte d'assurance-emploi au fil du temps, l'impact négatif à court terme de cette décision sur le solde budgétaire est compensé par un impact positif avant la fin de la période de projection. D'après les projections économiques actuelles, le compte d'assurance-emploi devrait retrouver l'équilibre cumulatif d'ici 2015. En outre, le gouvernement mènera des consultations sur la façon d'améliorer davantage le mécanisme de fixation des taux pour garantir des taux futurs plus stables et plus prévisibles tout en veillant à assurer l'équilibre du compte d'assurance-emploi, au fil du temps.

Parmi les autres décisions stratégiques prises depuis le budget, mentionnons des mesures pour venir en aide aux agriculteurs de la région des Prairies aux prises avec des problèmes d'humidité excessive et d'inondations, et l'amélioration du soutien et des soins aux anciens combattants et à leurs familles.

L'évolution de la situation économique et financière depuis le budget de 2010 devrait entraîner une amélioration du solde budgétaire sur la plus grande partie de la période de prévision, car les frais réduits de la dette publique compensent généralement des revenus quelque peu plus faibles et des charges de programmes plus élevées à partir de 2011-2012.

En 2009-2010, les revenus ont totalisé 4,7 milliards de dollars de plus que prévu dans le budget de 2010, parce que les rentrées moins élevées que prévu au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers ont été plus que compensées par les rentrées plus élevées que prévu de l'impôt sur le revenu des sociétés. La majeure partie des rentrées imprévues au titre de l'impôt sur le revenu des sociétés n'a aucune incidence sur les dernières années de la période de projection, car elles étaient en grande partie attribuables à des facteurs ponctuels exceptionnels. Par ailleurs, l'effet des rentrées plus faibles que prévu d'impôt sur le revenu des particuliers est en grande partie maintenu lors des dernières années de la période de projection, ce qui a pour effet d'abaisser les projections de revenus fiscaux à l'intérieur de cette période.

Selon les prévisions, les charges de programmes devraient dépasser quelque peu ce que le budget de 2010 prévoyait pour la majeure partie de la période de projection. Ces changements découlent surtout de la reclassification de la Corporation commerciale canadienne, qui est passée du statut de société d'État entreprise à celui de société d'État consolidée. Cette reclassification a entraîné la hausse des revenus et des charges des sociétés d'État, mais n'a aucun impact sur le solde budgétaire global. Cette hausse des charges de programmes est compensée au cours des dernières années de la période de prévision par une baisse prévue des rentrées au titre des ressources dans le cadre des accords sur l'exploitation des ressources extracôtières de l'Atlantique, ce qui entraîne une diminution des transferts connexes aux provinces.

Compte tenu de la vigueur de la performance du marché du travail au cours de la dernière année, les prévisionnistes du secteur privé anticipent maintenant une baisse du taux de chômage en 2010 et en 2011 par rapport à ce qui avait été prévu dans le budget de 2010. Cette situation a des répercussions sur les prestations et les cotisations d'assurance-emploi, outre la décision stratégique susmentionnée. Une plus grande vigueur du marché du travail se traduit par une réduction des prestations d'assurance-emploi lors des premières années des projections, ce qui entraîne une baisse des déficits du compte d'assurance-emploi au cours de la période. Compte tenu du principe selon lequel les revenus et les dépenses de l'assurance-emploi devraient s'équilibrer au fil du temps, la réduction du déficit à court terme génère une réduction des taux de cotisation et des revenus lors des dernières années de la période de projection, comparativement aux données présentées dans le budget de 2010.

Les frais de la dette publique sont inférieurs aux prévisions pendant toute la période de projection en raison de taux d'intérêt sensiblement moins élevés que prévu à la date du dépôt du budget.

Pour tenir compte des risques de détérioration des perspectives de l'économie mondiale, les projections de revenus diminuent de 0,3 milliard de dollars pour 2010-2011, de 1,5 milliard pour 2011-2012 et 2012-2013, de 1,1 milliard pour 2013-2014 et de 0,8 milliard pour 2014-2015 et 2015-2016.

### Perspectives concernant les revenus budgétaires

Tableau 3.4 **Perspectives touchant les revenus** 

<del></del>		Projections						
	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	
				(G\$)				
Revenus fiscaux								
Impôt sur le revenu des particuliers	103,9	113,1	119,9	128,1	137,0	145,4	151,7	
Impôt sur le revenu des sociétés	30,4	28,1	31,1	31,4	33,7	35,9	37,5	
Impôt sur le revenu des non-résidents	5,3	5,7	6,1	6,6	7,1	7,5	7,8	
Total de l'impôt sur le revenu	139,6	146,8	157,1	166,2	177,8	188,8	197,1	
Taxes et droits d'accise								
Taxe sur les produits et services	26,9	28,5	29,6	31,3	33,1	34,9	36,7	
Droits de douane à l'importation	3,5	3,4	3,6	3,8	4,0	4,3	4,6	
Autres taxes et droits d'accise	10,1	10,5	10,7	10,8	10,7	10,4	10,4	
Total des taxes et droits d'accise	40,6	42,4	43,9	45,9	47,8	49,6	51,7	
Total des revenus fiscaux	180,2	189,2	201,0	212,1	225,6	238,3	248,7	
Cotisations d'assurance-emploi	16,8	17,5	18,8	20,6	22,6	24,6	25,9	
Autres revenus	21,7	25,7	26,5	28,6	29,5	30,3	31,2	
Total des revenus budgétaires	218,6	232,5	246,3	261,2	277,7	293,2	305,9	
% du PIB								
Impôt sur le revenu des particuliers	6,8	7,0	7,1	7,2	7,4	7,5	7,5	
Impôt sur le revenu des sociétés	2,0	1,7	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	
Taxe sur les produits et services	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	
Total des revenus fiscaux	11,8	11,7	11,9	12,0	12,1	12,2	12,2	
Cotisations d'assurance-emploi	1,1	1,1	1,1	1,2	1,2	1,3	1,3	
Autres revenus	1,4	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,5	
Total	14,3	14,4	14,6	14,8	14,9	15,0	15,0	

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Le tableau 3.4 présente les projections des revenus budgétaires du gouvernement. Après avoir baissé de 6,2 % en 2009-2010, les revenus budgétaires devraient grimper de 6,3 % en 2010-2011, puis de 5,6 % par année en moyenne par la suite, à mesure que l'économie prendra du mieux.

Selon les projections, les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers – qui constituent la composante la plus importante des revenus budgétaires – augmenteront de 8,8 % en 2010-2011. Cette hausse découle de l'augmentation du revenu personnel, de même que de l'arrivée à échéance du crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire. Au cours de la période de planification, la croissance de ces rentrées devrait dépasser quelque peu celle du PIB, en raison de la progressivité du régime de l'impôt sur le revenu et de la hausse des revenus réels.

Les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés devraient diminuer de 7,6 % en 2010-2011, surtout à cause de facteurs ponctuels qui ont fait augmenter les revenus en 2009-2010. Abstraction faite de ces facteurs, les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés devraient croître à mesure que l'économie prendra du mieux, ce qui sera compensé en partie par des réductions additionnelles de 1,0 point de pourcentage en 2010 et de 1,5 point de pourcentage en 2011 et en 2012 du taux général de l'impôt sur le revenu des sociétés. Une fois que ces réductions seront toutes entrées en vigueur, en 2012, les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés devraient augmenter de 5,4 % par année en moyenne, ce qui correspond dans l'ensemble à la croissance prévue des bénéfices.

Selon les projections, les rentrées d'impôt des non-résidents augmenteront de 6,8 % en moyenne au cours de la période de planification, stimulées par la remontée des bénéfices, mais tempérée en 2010-2011 par l'achèvement de l'élimination graduelle des retenues d'impôt sur les intérêts payés à des organisations avec lien de dépendance aux États-Unis, conformément au Cinquième protocole à la Convention fiscale Canada-États-Unis.

Les rentrées de TPS devraient progresser de 5,3 % en moyenne au cours de la période de projection, ce qui correspond à peu près à l'accroissement de la consommation taxable.

Les droits de douane à l'importation devraient diminuer de 2,8 % en 2010-2011, du fait des allègements tarifaires sur les intrants de fabrication, les machines et le matériel annoncés dans le budget de 2010 ainsi que du nouveau cadre de remise de droits visant certains navires importés annoncée le 1<sup>er</sup> octobre 2010. Les droits de douane à l'importation devraient progresser d'environ 6 % en moyenne au cours du reste de la période de planification, parallèlement à la hausse des importations.

Les revenus tirés des autres taxes et droits d'accise devraient demeurer à peu près inchangés durant la période de planification.

Aux fins de planification, les rentrées au titre des cotisations d'assurance-emploi devraient croître de 4,6 % en 2010-2011, puis de 8,2 % en moyenne entre 2011-2012 et 2015-2016. Cette prévision traduit la progression des gains et les mesures annoncées par le gouvernement le 30 septembre 2010 afin de limiter l'augmentation potentielle des cotisations d'assurance-emploi à 0,05 \$ par tranche de 100 \$ de rémunération assurable en 2011 et à 0,10 \$ les années suivantes. D'après les projections économiques actuelles, le compte d'assurance-emploi devrait revenir à l'équilibre cumulatif d'ici 2015.

Les autres revenus comprennent ceux des sociétés d'État consolidées, le revenu net des sociétés d'État entreprises, les revenus au titre des opérations de change, le rendement des investissements ainsi que le produit des ventes de biens et de services. Ces revenus sont volatils en partie à cause de l'impact des variations du taux de change sur la valeur en dollars canadiens des actifs portant intérêt libellés en devises, ainsi que des gains ou pertes nets des sociétés d'État entreprises. Les autres revenus devraient augmenter de 18,5 % en 2010-2011, notamment en raison d'ajustements comptables ponctuels qui ont fait baisser les résultats de 2009-2010 et d'une plus forte hausse projetée des bénéfices des sociétés d'État entreprises à la suite de la récession. Les autres revenus devraient progresser de 4,0 % en moyenne pendant le reste de la période de projection.

### Perspectives concernant les charges de programmes

Tableau 3.5

Perspectives concernant les charges de programmes

•	Projections						
	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016
				(G\$)			
Principaux transferts aux particuliers							
Prestations aux aînés	34,7	36,3	38,1	40,1	42,3	44,5	46,7
Prestations d'assurance-emploi <sup>1</sup>	21,6	21,1	19,4	18,8	18,5	18,6	18,9
Prestations pour enfants	12,3	13,0	13,4	13,7	13,8	13,9	13,9
Total	68,6	70,3	70,9	72,6	74,7	77,0	79,5
Principaux transferts aux autres administrations							
Transferts fédéraux en matière de santé et de							
programmes sociaux	35,7	37,2	38,7	40,7	42,7	44,7	47,0
Arrangements fiscaux <sup>2</sup>	16,2	16,4	16,9	17,7	18,6	19,5	20,3
Paiements de remplacement au titre des			0.4			۰.	
programmes permanents	-2,7	-2,9	-3,1	-3,3	-3,5	-3,7	-3,9
Villes et collectivités canadiennes	1,9	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Autres <sup>3</sup>	6,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	57,0	53,3	54,5	57,1	59,8	62,4	65,4
Charges de programmes directes							
Paiements de transfert	39,9	40,1	35,7	33,1	31,8	30,3	30,5
Amortissement des immobilisations	4,3	4,5	4,8	5,0	5,2	5,4	5,5
Autres charges de fonctionnement	21,7	21,9	23,2	24,3	25,3	25,8	26,7
Charges de fonctionnement faisant l'objet							
d'un gel	53,4	56,4	53,6	53,9	55,0	56,3	57,8
Charges de fonctionnement faisant l'objet d'un gel (Corporation							
commerciale canadienne exclue)	51,8	54,9	52,1	52,4	53,5	54,8	56,3
Charges de programmes directes	119,2	122,9	117,3	116,3	117,2	117,7	120,5
Total des charges de programmes	244,8	246,6	242,7	246,1	251,7	257,2	265,4
% du PIB							
Principaux transferts aux particuliers	4,5	4,4	4,2	4,1	4,0	4,0	3,9
Principaux transferts aux autres administrations	3,7	3,3	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2
Charges de programmes directes	7,8	7,6	7,0	6,6	6,3	6,0	5,9
Total des charges de programmes	16,0	15,3	14,4	13,9	13,5	13,2	13,0

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Le tableau 3.5 indique les principales composantes des charges de programmes : les principaux transferts aux particuliers, les principaux transferts aux autres administrations et les charges de programme directes.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Les prestations d'assurance-emploi comprennent les prestations ordinaires, les prestations de maladie, les prestations de maternité, les prestations parentales, les prestations de compassion, les prestations de pêcheur, les prestations de travail partagé, les prestations d'emploi et les mesures de soutien. Ces prestations représentent 90 % des charges totales du Programme d'assurance-emploi; le solde est principalement attribuable aux coûts administratifs.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les arrangements fiscaux comprennent le Programme de péréquation, la formule de financement des territoires, le recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes et les subventions législatives.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Comprend les paiements transitoires et les paiements au titre de la protection des transferts.

Les principaux transferts aux particuliers se composent des prestations aux aînés, des prestations d'assurance-emploi et des prestations pour enfants, y compris la Prestation universelle pour la garde d'enfants.

- Les prestations aux aînés, qui comprennent la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, devraient croître en moyenne de 5 % par année environ durant la période de planification, sous l'effet de l'augmentation du nombre de personnes âgées et de l'inflation des prix à la consommation, à laquelle les prestations sont entièrement indexées.
- Les prestations d'assurance-emploi devraient diminuer, passant de 21,6 milliards de dollars en 2009-2010 à 21,1 milliards en 2010-2011. Les prestations devraient être moins élevées qu'en 2010-2011 au cours du reste de la période de projection en raison de l'amélioration prévue du marché du travail.
- Les prestations pour enfants, qui comprennent la Prestation fiscale canadienne pour enfants et la Prestation universelle pour la garde d'enfants, devraient augmenter de 0,7 milliard de dollars en 2010-2011, en raison de la progression plus lente des revenus au cours de la période de contraction de l'économie. Elles devraient croître de façon plus modérée à moyen terme en raison de la croissance démographique et de l'indexation de la Prestation fiscale canadienne pour enfants.

Les principaux transferts aux autres administrations comprennent les transferts versés à l'appui des soins de santé, des programmes sociaux et de la péréquation. Les lois actuelles font en sorte que ces transferts seront à la hausse jusqu'en 2013-2014. Aux fins de planification, on prévoit que les principaux transferts aux autres administrations augmenteront aux taux actuellement prévus par la loi, et ce, pendant toute la période de projection. Pour 2014-2015 et les années suivantes, ces taux d'augmentation n'ont pas encore été établis par voie législative; ils pourraient donc changer.

Les charges de programmes directes comptent pour environ la moitié des charges de programmes. Elles comprennent les charges de fonctionnement du ministère de la Défense nationale et des autres ministères, les transferts gérés par les ministères au titre du soutien du revenu agricole, les redevances versées aux provinces relativement à l'exploitation des ressources naturelles, l'aide financière aux étudiants et les charges des sociétés d'État. L'augmentation projetée des charges de programmes directes tient à l'incidence des mesures prévues dans les budgets antérieurs et de celles lancées depuis le budget de 2010.

Au chapitre des charges de programmes directes, les transferts gérés par les ministères devraient diminuer au cours de la plus grande partie de la période de projection en raison de l'arrivée à échéance des mesures du Plan d'action économique, de la baisse prévue des transferts de revenus au titre des ressources naturelles et d'un ralentissement de l'activité dans le cadre du plan Chantiers Canada.

Les sommes au titre des dépenses en immobilisations sont présentées suivant la méthode de comptabilité d'exercice. Le montant au titre de l'amortissement des immobilisations devrait augmenter de façon modérée au cours des cinq prochaines années en raison d'investissements dans les machines et le matériel neufs de même qu'en raison de l'amélioration des immobilisations existantes.

Les autres charges de programmes directes comprennent le coût des régimes de retraite des employés et d'autres avantages sociaux, les charges non liées aux salaires de la Défense nationale et les rajustements au titre d'éléments comme les provisions pour créances irrécouvrables. Les prestations des régimes de retraite des employés et les autres avantages sociaux ne sont pas assujettis au gel général des budgets de fonctionnement annoncé dans le budget de 2010.

Les charges visées par le gel des budgets de fonctionnement sont en hausse de quelque 1,5 milliard de dollars par année par rapport aux projections du budget de 2010, ce qui reflète la consolidation des comptes de la Corporation commerciale canadienne dans les comptes du gouvernement depuis 2009-2010. Abstraction faite de ce changement, les charges assujetties au gel des budgets de fonctionnement sont conformes à celles projetées dans le budget.

Le ratio des charges de programmes au PIB devrait diminuer tout au long de la période de projection sous l'effet de l'échéance des mesures de stimulation contenues dans le Plan d'action économique et des initiatives d'économie instaurées par le budget de 2010. Ce ratio devrait passer de 16,0 % en 2009-2010 à 13,0 % en 2015-2016, ce qui correspond généralement aux niveaux observés entre 2006-2007 et 2008-2009.

### Incertitude liée aux projections financières

Les risques relatifs aux projections financières sont surtout associés à la vigueur de la reprise économique mondiale et à la volatilité des relations entre les variables financières et l'activité économique sous-jacente à laquelle elles sont liées.

Même si les perspectives économiques étaient connues avec certitude, des risques pèseraient toujours sur les projections financières, en raison de l'incertitude entourant la transposition des changements économiques en charges et en revenus fiscaux. Voici les principales sources d'incertitude:

- L'incertitude liée aux projections de revenus est plus élevée que d'habitude puisqu'il est plus difficile de prévoir la croissance des revenus en période de reprise que dans un contexte économique normal.
- En ce qui concerne les charges, le montant de la part inutilisée des ressources que le Parlement accorde aux ministères et organismes varie d'une année à l'autre et peut avoir une incidence marquée sur les résultats financiers. En outre, au cours d'un exercice, les ministères et les organismes assument souvent des obligations pour lesquelles ils n'effectuent aucun versement. Ces obligations sont comptabilisées pendant l'exercice et mises à jour à la clôture des comptes, dans le cours normal des rajustements comptables de fin d'exercice. Les variations des montants estimatifs de ces obligations peuvent être substantielles.

#### Sensibilité du solde budgétaire aux chocs économiques

Les variations des hypothèses économiques ont une incidence sur les projections concernant les revenus et les charges. Les tableaux qui suivent illustrent la sensibilité du solde budgétaire à un certain nombre de chocs économiques, soit :

- une baisse de 1 point de pourcentage, sur une année, de la croissance du PIB réel, attribuable à parts égales à une diminution de la productivité et à une croissance de l'emploi;
- une diminution de la croissance du PIB nominal provenant uniquement d'une baisse de 1 point de pourcentage, sur une année, du taux de l'inflation du PIB;
- une augmentation soutenue de 100 points de base de tous les taux d'intérêt.

Il s'agit de règles empiriques généralisées qui supposent que l'effet de tout ralentissement de l'activité économique sera réparti proportionnellement entre l'ensemble des composantes des revenus et des charges.

Tableau 3.6
Estimation de l'incidence d'une diminution de 1 point de pourcentage, sur une année, de la croissance du PIB réel sur les revenus, les charges et le solde budgétaire fédéraux

	Année 1	Année 2
	(	G\$)
Revenus fédéraux		
Revenus fiscaux		
Impôt sur le revenu des particuliers	-1,7	-1,8
Impôt sur le revenu des sociétés	-0,3	-0,4
Taxe sur les produits et services	-0,3	-0,3
Autres	-0,2	-0,2
Total des revenus fiscaux	-2,5	-2,7
Cotisations d'assurance-emploi	-0,1	-0,2
Autres revenus	0,0	0,0
Total des revenus budgétaires	-2,6	-2,9
Charges fédérales		
Principaux transferts aux particuliers		
Prestations aux aînés	0,0	0,0
Prestations d'assurance-emploi	0,6	0,6
Prestations pour enfants	0,0	0,0
Total	0,6	0,6
Autres charges de programmes	-0,2	-0,2
Frais de la dette publique	0,0	0,1
Total des charges	0,5	0,5
Solde budgétaire	-3,1	-3,4

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Une baisse de 1 point de pourcentage de la croissance du PIB réel a pour effet de réduire le solde budgétaire de 3,1 milliards de dollars la première année et de 3,4 milliards la deuxième (tableau 3.6).

- Les revenus fiscaux de toute provenance diminuent de 2,5 milliards de dollars la première année et de 2,7 milliards la deuxième année. Les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers fléchissent à mesure que l'emploi et les salaires baissent. Les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés diminuent par suite du recul de la production et des bénéfices. Les revenus de TPS baissent en raison de la diminution des dépenses de consommation découlant de la baisse de l'emploi et du revenu personnel.
- Les cotisations d'assurance-emploi diminuent à mesure que l'emploi et les salaires baissent.
- Les charges augmentent, surtout à cause de la hausse des prestations d'assurance-emploi (en raison du nombre plus élevé de chômeurs) et des frais de la dette publique (par suite de l'accroissement de l'encours de la dette attribuable au fléchissement du solde budgétaire).

Tableau 3.7
Estimation de l'incidence d'une diminution de 1 point de pourcentage, sur une année, de l'inflation du PIB sur les revenus, les charges et le solde budgétaire fédéraux

	Année 1	Année 2
	(	G\$)
Revenus fédéraux		
Revenus fiscaux		
Impôt sur le revenu des particuliers	-1,7	-1,4
Impôt sur le revenu des sociétés	-0,3	-0,4
Taxe sur les produits et services	-0,3	-0,3
Autres	-0,2	-0,2
Total des revenus fiscaux	-2,5	-2,3
Cotisations d'assurance-emploi	-0,1	-0,2
Autres revenus	-0,1	-0,1
Total des revenus budgétaires	-2,6	-2,5
Charges fédérales		
Principaux transferts aux particuliers		
Prestations aux aînés	-0,2	-0,4
Prestations d'assurance-emploi	-0,1	-0,1
Prestations pour enfants	-0,1	-0,1
Total	-0,4	-0,6
Autres charges de programmes	-0,4	-0,4
Frais de la dette publique	-0,3	0,0
Total des charges	-1,1	-0,9
Solde budgétaire	-1,6	-1,5

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Une baisse de 1 point de pourcentage de la croissance du PIB nominal découlant uniquement de la diminution de l'inflation du PIB (en supposant que l'indice des prix à la consommation évolue au même rythme que l'inflation du PIB) entraîne une réduction du solde budgétaire de 1,6 milliard de dollars la première année et de 1,5 milliard la deuxième (tableau 3.7).

- La baisse des prix se traduit par une diminution du revenu nominal et, par le fait même, de l'impôt sur le revenu des particuliers, de l'impôt sur le revenu des sociétés et des revenus tirés de la TPS, reflétant la réduction des assiettes fiscales nominales sous-jacentes. Pour les autres sources de revenus fiscaux, les effets négatifs sont semblables, qu'il s'agisse de chocs du PIB réel ou du PIB nominal. Les revenus au titre des cotisations d'assurance-emploi diminuent légèrement à la suite du choc de prix, en réaction à la baisse des revenus. Toutefois, contrairement à ce qui est le cas pour le choc du PIB réel, les prestations d'assurance-emploi n'augmentent pas, puisque les changements de prix n'ont pas d'incidence sur le chômage.
- La baisse des revenus est partiellement neutralisée par la diminution du coût des programmes législatifs qui sont indexés à l'inflation, notamment les prestations versées aux aînés et la Prestation fiscale canadienne pour enfants, et des charges salariales et non salariales fédérales. Les paiements au titre de ces programmes sont plus modestes si l'inflation est plus faible. Les frais de la dette publique diminuent la première année en raison de la baisse des coûts associés aux obligations à rendement réel, mais ils augmentent ensuite sous l'effet de la hausse de l'encours de la dette.

Tableau 3.8

Estimation de l'incidence d'une augmentation soutenue de 100 points de base de tous les taux d'intérêt sur les revenus, les charges et le solde budgétaire fédéraux

	Année 1	Année 2		
		(G\$)		
Revenus fédéraux	0,9	1,1		
Charges fédérales	1,9	3,1		
Solde budgétaire	-1,0	-2,1		

Une augmentation des taux d'intérêt fait diminuer le solde budgétaire de 1,0 milliard de dollars la première année et de 2,1 milliards la deuxième (tableau 3.8). Cette détérioration découle entièrement de l'augmentation des charges liées aux frais de la dette publique. L'incidence des frais de la dette augmente au fil des ans, car la dette à plus long terme vient à échéance et est refinancée à des taux plus élevés. L'impact sur les frais de la dette augmente aussi en raison de la hausse de l'encours de la dette. Cette incidence globale est atténuée par la hausse des revenus liée au rendement plus élevé de l'actif du gouvernement portant intérêt, qui sont comptabilisés à titre de revenus non fiscaux.